Immigration, Refugees and Citizenship Canada / Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada
Information disclosed under the Access to Information Act
L'information divulguée en vertu de la loi sur l'accès à l'information

s.19(1)

Archived: June 3, 2025 9:18:20 AM
From: Immigration Representatives / Représentants immigration (IRCC)
Sent: Tue, 8 Apr 2025 15:31:18
To:
Cc: Immigration Representatives / Représentants immigration (IRCC)
Subject: FW: RE : Parrainage répondant habite au Québec, mais prévoir déménager en Ontario - REP-A-2025-0683 - Due 10-Apr-25
Importance: Normal
Sensitivity: None

Bonjour,

Merci de contacter la boîte générale des Représentants de l'Immigration.

Lorsqu'un répondant était un résident du Québec au moment de la soumission de sa demande de parrainage à IRCC, que cela soit au titre de la catégorie du regroupement familial ou des époux ou conjoints de fait au Canada, mais qu'il a depuis déménagé dans une autre province ou un autre territoire avant la délivrance d'un visa de résident permanent, IRCC doit procéder à sa propre évaluation financière du répondant.

Une fois que le répondant a déménagé hors du Québec, il doit en informer IRCC par l'intermédiaire d'un canal de communication officiel d'IRCC pour les clients. Si l'engagement de parrainage a déjà été soumis au ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) au moment du déménagement, le répondant doit également informer le MIFI qu'il a déménagé hors du Québec.

Une fois convaincu que le répondant a déménagé à l'extérieur du Québec, IRCC rouvrira l'évaluation du parrainage et effectuera sa propre évaluation de l'admissibilité au parrainage (ou, si le MIFI a déjà effectué son évaluation, IRCC devra effectuer une ré-évaluation). Nous pourrions demander des formulaires de parrainage et des documents financiers à jour pour toutes les années d'imposition écoulées depuis la demande initiale, s'il y a lieu.

Nous espérons que vous trouverez ces informations utiles.

Cordialement,

La boîte aux courriels pour les représentants en immigration

From
Sent: [redacted] 28, 2025 9:53 AM
To: Immigration Representatives / Représentants immigration (IRCC) <IRCC.ImmigrationRepresentatives-[redacted]
Subject: RE : Parrainage répondant habite au Québec, mais prévoir déménager en Ontario

> **\intbl\cbpat6CAUTION:** This email originated from outside the Government of Canada. Do not click on links or open attachments unless you recognize the sender and know the content is safe.
> **ATTENTION:** Ce courriel provient de l'extérieur du gouvernement du Canada. Ne cliquez pas sur les liens et n'ouvrez pas les pièces jointes sauf si vous reconnaissez l'expéditeur et sachez que le contenu est sûr.

Immigration, Refugees and Citizenship Canada / Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada
Information disclosed under the Access to Information Act
L'information divulguée en vertu de la loi sur l'accès à l'information

Bonjour,

D'une manière génrale, pour un parrainage d'une épouse (regroupement familial - extérieur du Canada), si le répondant habite au Québec, mais va déménager en Ontario durant le traitement de la demande de parrainage, est-ce que la demande sera traitée selon les règles du Québec (demande engagement auprès du MIFI) ou sera-t-elle traitée comme si c'était à l'extérieur du Québec?

Merci et bonne journée,